



DEMANDE DE DEROGATION DE TONNAGE

Ce document n'a aucune valeur de dérogation, ni d'autorisation, l'accord de la commune ne sera effectif qu'après réception par le demandeur d'un arrêté municipal.

Nom Prénom du demandeur :

Adresse :

.....

.....

Téléphone : Portable : Fax :

Mail :

Adresse du chantier si différente de l'adresse du demandeur :

.....

Voie(s) concernée(s) par la demande de dérogation :

.....

.....

.....

Objet du ou des transport(s) nécessitant cette dérogation :

- Construction maison individuelle ou travaux sur construction existante,
N° autorisation d'urbanisme (PC-DP) à préciser :,
 - Livraison béton,
 - Livraison matériels,
 - Autre, à préciser.....
-
-

Durée de la demande de dérogation :

- Journalière
Date à préciser :
- Entreprise concernée par le passage :
-
- Poids total en charge :
- Immatriculation du ou des véhicules :
-

- Période définie
Du au

- Durée du chantier dans le cadre de la construction d'une maison individuelle

Fait à le

Signature du demandeur

La commune dispose d'un délai minimum de 3 jours ouvrés pour instruire la demande et apporter une réponse au demandeur.